

CONSULTATION MIL MONTRÉAL

Séance de questions et réponses
Questions citoyennes reçues d'avance

Le tableau qui suit permet de regrouper toutes les questions citoyennes reçues d'avance et indique si elles ont été abordées à la séance de questions et réponses du 16 septembre 2021 ou si elles ont été transmises par écrit aux parties prenantes, soit la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Outremont, le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys et l'Université de Montréal.

Les questions sont retranscrites sans aucun ordre particulier.

#	Questions	Abordée à la séance de questions et réponses du 16 septembre ou Transmise par écrit	Prénom, Nom
1	Avez-vous fait une comparaison de différents emplacements pour aménager une école ? Celui que vous présentez présente beaucoup de désavantages dont celui de priver les citoyens d'une partie d'un parc dans un environnement très minéral.	Abordée à la séance de questions et réponses	Geneviève Corfa
2	J'aimerais savoir si cette nouvelle école va desservir VMR [Ville Mont-Royal] car nous avons un besoin criant d'espaces adéquats.	Abordée à la séance de questions et réponses	Claudie Vigneault
3	Comment concilier les nombreux chantiers déjà en cours dans le MIL Montréal et la construction de la nouvelle école pour les résidents à proximité ?	Transmise par écrit	
4	Depuis l'avènement de la construction du MIL et autres édifices du secteur, le trafic au coin Ducharme et Davaar est devenu infernal, et qu'en sera-t-il si on ajoute une école ? Je désire donc savoir quelles mesures seront prises pour contrôler la circulation et diminuer le trafic résidentiel sur les rues Davaar et Ducharme ?	Transmise par écrit	Françoise Picard
5	Il me semble toutefois que vos modifications sont peu claires. Vous ne mentionnez jamais les alternatives ou les inconvénients des modifications proposées et le contenu des modifications n'est pas bien décrit, ce qui ne permet pas un commentaire éclairé. Cette consultation contient ainsi un biais qui pousse vers l'acceptation des modifications proposées. Le projet est peut-être excellent, mais il demande encore à être démontré comme tel. Quels sont les autres sites potentiels pour construire cette école ?	Abordée à la séance de questions et réponses	Yan Vergriete
6	Serait-il possible de transférer cette zone de construction au le parc P1, à l'ouest ? Cela offrirait un plus grand parc P3, non enclavé, surtout que le parc P2 est devenu une place minéralisée.	Transmise par écrit	
7	Quels sont les types d'aménagements partagés avec l'école, dans le parc ?	Transmise par écrit	

8	Ce parc devrait être le plus grand parc du secteur, par ailleurs très minéralisé, pourrait-il jouer son rôle d'îlot de fraîcheur s'il est couvert de terrains de sport synthétiques, par exemple ?	Transmise par écrit	
9	La zone de jeu des élèves sera-t-elle entourée d'un grillage ?	Transmise par écrit	
10	Comment la végétation du parc pourra supporter le piétinement de 700 élèves ?	Transmise par écrit	
11	Pour le nouveau pavillon de sciences, comment l'université va compenser la densification de ce lot ? Quels seront les espaces végétalisés récupérés ailleurs ? Apparemment, cette densification ne présente pas d'avantages pour la collectivité.	Abordée à la séance de questions et réponses	
12	Le site des projets éphémères serait-il conservé ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
13	Pour le transfert de législation du secteur Atlantic, les mécanismes permettant un meilleur usage collectif ne sont pas clairs. Quelles sont les marges de recul actuelles par rapport à celles souhaitées ? Si celles-ci sont plus faibles, il y aura moins de la végétation et plus d'îlots de chaleur.	Transmise par écrit	
14	Qu'advient-il du site des jardins éphémères ? Un projet qui depuis plus de 5 ans a évolué en un site d'agriculture urbaine reconnu, permettant grâce à de nombreux organismes locaux de lutter contre les changements climatiques et l'insécurité alimentaire. Créé par et pour les habitants du quartier Parc-Extension et Outremont.	Abordée à la séance de questions et réponses	Esther Dabou

15	Pourquoi le retrait du secteur Atlantic du territoire d'application du règlement permettrait plus de souplesse ? À quoi doit servir cette souplesse ? Bétonner encore davantage ?	Abordée à la séance de questions et réponses	Martin Gallié
16	Quels seront les commerces qui viendront s'installer ?	Transmise par écrit	
17	La mairie a-t-elle son mot à dire sur les priorités sociales du quartier ?	Transmise par écrit	
18	Quelles sont les solutions prévues pour limiter la pollution, le trafic automobile, les nuisances sonores, etc. ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
19	Pourquoi réduire encore la taille des espaces verts ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
20	Pourquoi ne pas construire des services publics (par exemple, une piscine publique, sachant que celle d'Outremont est saturée et que cela ne risque pas de changer avec le réchauffement climatique et l'augmentation du nombre d'habitants) ?	Transmise par écrit	
21	<p>Déjà le campus MIL n'est pas développé pour des personnes déficientes visuelles. Sur le côté nord, il y a un pont pour traverser du métro Acadie au campus. Les escaliers sont dangereux pour les personnes déficientes visuelles.</p> <p>C'est impossible de déceler au sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bandes d'éveil de vigilance; - la nature du revêtement; - les bandes de guidage qui permettent de résoudre certains problèmes de direction de cheminement *en ce cas, les motifs créent une confusion; - les obstacles. <p>Si vous ajoutez une école primaire, je me demande si vous allez prendre l'occasion de réviser la circulation piéton-automobiliste afin d'optimiser l'utilisation des sens compensatoires par les personnes déficientes visuelles en ne gênant pas la lecture de l'environnement, mais au contraire en renforçant l'impact des contrastes visuels ou tactiles par la création d'éclairages adaptés ou le choix des matériaux.</p>	Transmise par écrit	Eve Tsang

22	Déjà, au campus MIL il y a un manque d'espaces verts. Si les espaces verts sont sur des toitures ou dans la cour intérieure, personne n'y a accès. Les espaces extérieurs sont peu utilisés, car ils ne sont pas aménagés pour qu'on puisse en profiter. Le béton, le ciment, les dalles dominent le paysage. L'espace vert à côté du complexe MIL des sciences a déjà profité à quelques programmes qui ont pu l'exploiter pour des activités de présentation de projets extérieurs (architecture/design), ou pour d'autres activités sportives ou rassembleuses. Cependant, cet espace est prévu d'être remplacé par un nouveau bâtiment pour de nouveaux programmes au campus MIL. C'est dommage, surtout dans un contexte où on parle beaucoup d'îlot de chaleur et de la place aux espaces verts pour redonner la ville aux citoyennes et citoyens. Un espace vert est-il prévu dans ce projet ? Tout ce qu'on voit c'est l'ajout croissant de nouveaux bâtiments ou de condos très peu accessibles pour les étudiants et étudiantes.	Abordée à la séance de questions et réponses	Marie-Christine Lafrenière
23	Suivant les changements de zonage et de réglementation dans le présent projet de modifications, sera-t-il possible de construire ou d'héberger des lieux de cultes sur l'ensemble du territoire du MIL Montréal incluant la zone Atlantic ?	Transmise par écrit	Sacha Tremblay
24	Je voudrais savoir si c'est possible de connecter le Réseau-Vert/rue Clarke au pavillon de l'UdeM par une piste cyclable ? Le Réseau-Vert est bon, la piste cyclable sur rue Clarke est bonne, et la piste cyclable de pavillon UdeM est bonne, mais il n'y a pas de connexion sur rue Beaubien entre eux.	Transmise par écrit	Alexander Heather
25	Combien d'ateliers d'artistes et d'artisans avez-vous expulsés de leurs lieux de travail avec votre projet ? Ma demande exige une réponse chiffrée, pas une entourloupette politique, merci.	Transmise par écrit	Mathieu Beauséjour
26	Est-ce que les rues Beaumont et Querbes sont considérées dans le projet ? Les problèmes de circulation et de vitesse sur Beaumont et Querbes sont affreux. Tout le trafic que le projet va amener à l'arrondissement voisin (Parc-Extension) du projet devrait être géré de façon responsable. Il n'y a pas moyen d'entrer dans le MIL à vélo sans danger. Il va y avoir des accidents. Notre chatte a déjà été tuée par une voiture qui roulait trop vite sur Querbes.	Abordée à la séance de questions et réponses	Yann Geoffroy

<p>28</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Je veux savoir pourquoi nous n'entendons plus jamais parler du passage à niveau dans l'axe de l'avenue de l'Épée.</p> <p>Voici le lien pour accéder au Plan de développement urbain, économique et social.</p> <p>http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLAN_URBANISME_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PDUES.PDF</p> <p>Vous trouverez à la page 28-29 une carte des aménagements projetés dont le #9 un passage à niveau dans l'axe de l'avenue de l'Épée.</p> <p>Tous les paliers de gouvernement, municipal/provincial/fédéral, ainsi que l'Université de Montréal ont parlé d'une « société inclusive », mais les gens de Parc-Extension sont de plus en plus enclavés. Est-ce que l'Université de Montréal et l'administration Plante et le premier ministre du Canada, notre élu au parlement (Papineau) ne font rien pour assurer que ce passage à niveau soit réalisé le plus tôt possible ? En plus de la « clôture de la honte" (côté Ville Mont-Royal), resterons-nous maintenant avec le "Campus MIL de l'exclusion » ? Les gens de Parc-Extension en ont assez de se faire marginaliser sans arrêt. Le passage à niveau De Castelnau n'est toujours pas passable! Ça fait des années qu'on nous promet un passage à cet endroit!</p> <p>C'est une véritable ghettoïsation qui s'accroît pour Parc-Extension. Une honte de notre société à tout point de vue. Alors il FAUT que ce passage à niveau rue de l'Épée soit réalisé de toute urgence. C'est pour quand ?</p>	<p>Abordée à la séance de questions et réponses</p>	<p>Carl Delaney</p>
<p>29</p>	<p>L'avenue Beaumont dans le quartier Parc-Extension est un véritable îlot de chaleur asphalté et bétonné, sans espace vert. Pourquoi Parc-Extension ne fait pas partie du projet ? C'est un quartier de style îlot de chaleur qui aurait besoin d'un projet ambitieux et innovateur de verdissement pour lutter contre les très nombreux îlots de chaleur.</p>	<p>Abordée à la séance de questions et réponses</p>	<p>Gino Therrien</p>

	<p>L'aménagement du territoire a fait l'objet d'une étude approfondie en 2011. Nous ne comprenons pas pourquoi aujourd'hui l'espace résidentiel-commercial (RC22-23) devrait faire l'objet d'une modification pour permettre l'usage public-institutionnel alors que tous les terrains adjacents au nouveau campus de l'Université de Montréal sont déjà zonés publics-institutionnels et libres pour en faire une école primaire.</p> <p>La modification proposée vient tout chambarder le concept initial et a un impact défavorable pour les espaces commerciaux prévus et élimine une artère entre Dollard et Wiseman.</p> <p>De plus, en modifiant le zonage existant, la ville perd un revenu de taxes résidentielles et commerciales majeures alors que des terrains sont déjà libres pour un usage institutionnel.</p> <p>Nous demandons donc un référendum officiel sur la question et un report de toutes décisions avant les prochaines élections en novembre prochain.</p> <p>Nos questions en résumé :</p>		
30	Pourquoi l'école primaire n'est pas située dans un espace déjà zoné public-institutionnel ?	Abordée à la séance de questions et réponses	Michel Lapointe
31	Avez-vous fait une étude pour savoir à combien se chiffre la perte de taxes municipales par le rezonage du terrain résidentiel-commercial ?	Transmise par écrit	
32	Quelles sont les procédures pour exiger un référendum sur la question ?	Transmise par écrit	
33	Pourquoi désirez-vous faire un changement au plan d'ensemble quand il y a un vaste terrain institutionnel à votre disposition ?	Transmise par écrit	

34	<p>Bonjour,</p> <p>SVP avez-vous pensé à une collaboration ou partenariat direct avec le Centre Communautaire Intergénérationnel (personnes, organismes, services, sport, culture, art vivant, art scolaire, etc.) et la nouvelle école CSMB, l'Université UdeM ?</p> <p>Si oui, il serait important de repenser à avoir une direction (personne physique précieuse, RH qui n'existe plus depuis 5 ans) de ce lieu culturel Ville de Montréal, afin d'avoir une vision, une mission commune pour ces nouveaux espaces qui semblent prometteurs de projets riches! Merci beaucoup pour tout ce travail, félicitations</p>	Transmise par écrit	Irène Galesso
35	Dans les faits, qu'est-ce que le retrait du secteur Atlantic a comme conséquences ?	Abordée à la séance de questions et réponses	Pierre Blanc
36	Quel est le développement prévisible de ce secteur ?	Transmise par écrit	
37	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour ces présentations.</p> <p>J'ai deux questions :</p> <p>Pourquoi les enfants et les adultes vivant à Parc-Extension n'auront pas accès aux installations de la nouvelle école ?</p>	Transmise par écrit	Valérie Guilmain
38	<p>Est-ce que la traverse à niveau dans l'axe de l'avenue de L'Épée entre Parc-Extension et le campus MIL est toujours dans les cartons, comme promis dans le PDUES, p. 29 ?</p> <p>Réf. : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLAN_URBANISME_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PDUES.PDF?fbclid=IwAR3rwGs_Wdcyw0NBrCgU3cqvo9V1bFj3LcjC25wT6VMG9pOQltxDCGS05Ag </p>	Abordée à la séance de questions et réponses	

	<p>J'habite sur Davaar, proche de l'école Guy-Drummond. Pourtant, mes 3 enfants ne peuvent pas y aller. D'autres enfants de d'autres quartiers, voire d'autres pays y vont (j'en connais personnellement), mais les miens seraient obligés de marcher jusqu'à l'école Lajoie (donc au moins 15 minutes de perdues chaque jour). Cette injustice touche non seulement mes enfants, mais aussi la valeur de ma propriété, car nous savons tous qu'elle serait plus élevée si l'accès à l'école Guy-Drummond était acquis aux Outremontais qui habitent plus proche de l'école Guy-Drummond que celle de Lajoie.</p> <p>Autre injustice : J'ai appris récemment que la cour de l'école Guy-Drummond est supposée être un parc-école accessible aux Outremontais après 18h et toute la journée en fin de semaine. Or, 3 fois sur 4, un cadenas nous y empêche l'accès. De plus, l'espace est loin d'être invitant. C'est donc les résidents hors-Outremont qui en profitent (en envoyant leurs enfants à Guy-Drummond), mais pas les Outremontais.</p> <p>Mes questions donc :</p>		
38	(1) Comment allez-vous faire pour vous assurer que le nouveau parc-école du MIL sera un espace invitant avec verdure ou autre (pas juste majoritairement du béton comme à Guy-Drummond) ?	Transmise par écrit	Edy Beylerian
39	(2) Comment allez-vous faire pour vous assurer dès maintenant que le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys respectera son engagement de laisser l'accès au parc-école du MIL aux Outremontais aux heures prévues ?	Transmise par écrit	
40	(3) Enfin, les enfants d'Outremont auront-ils priorité pour aller à cette nouvelle école du MIL ? Sinon, pourquoi pas ?	Transmise par écrit	
41	Et, tant qu'à y être, pourquoi n'ont-ils pas priorité pour Guy-Drummond aussi surtout s'ils habitent juste à côté ?	Transmise par écrit	
42	En somme, comment allez-vous faire pour que les injustices que nous vivons avec l'école Guy-Drummond ne se répètent pas dans cette nouvelle école que vous comptez construire ?	Transmise par écrit	

	Les enjeux de superficie optimale des parcs et infrastructures de sports et loisirs, de l'aménagement de l'école primaire, de la circulation et des différentes fonctions allouées aux espaces verts et récréosportifs au sein du quartier MIL sont centrales pour le développement harmonieux et durable du tout dernier territoire non-aménagé de l'arrondissement d'Outremont.		
43	QUESTION 1) Quelles sont les critères de superficie par habitant des espaces verts et récréosportifs utilisés par la Ville et l'arrondissement d'Outremont pour déterminer les besoins en futurs espaces verts et récréosportifs du quartier MIL et des quartiers limitrophes ?	Transmise par écrit	
44	QUESTION 2) Comment le projet de parc P-3 assure-t-il aux citoyens que le développement du quartier respecte les normes optimales en termes d'espaces verts et d'espaces récréosportifs par habitant ? Actuellement, Outremont occupe le dernier tiers des arrondissements en termes de superficie consacrée aux espaces verts, comment le projet de parc P-3 va-t-il améliorer significativement cet état de fait ?	Transmise par écrit	
45	QUESTION 3) Comment la Ville a-t-elle l'intention pour le quartier MIL de faire face aux nouveaux défis posés par le réchauffement climatique, les canicules et les îlots de chaleur ?	Abordée à la séance de questions et réponses	Geneviève Derome
46	Comment augmenter et garantir le développement futur des espaces verts, non minéralisés et des espaces récréosportifs intérieurs et extérieurs (notamment des piscines et pataugeoires essentielles en temps de canicule) ?		
47	Une réserve foncière suffisante est-elle prévue à cet effet ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
48	QUESTION 4) Comment la Ville avait-elle estimé et prévu dans l'énoncé initial du projet de nouveau quartier MIL, le type et le nombre d'espaces verts, d'espaces récréosportifs et	Transmise par écrit	
49	quand le développement d'une école primaire a-t-il été déterminé ?	Transmise par écrit	
50	QUESTION 5) Comment le projet de quartier planifiait-il et intégrait-il l'effet de l'augmentation de la population causée par la construction de plusieurs immeubles multilogements et	Transmise par écrit	
51	condos ? Ces prévisions sont-elles encore valides ?	Transmise par écrit	

52	Selon ces prévisions populationnelles, quelles infrastructures récréosportives avaient été prévues au fil des ans ? Lesquelles ont été considérées par la Ville et proposées par les promoteurs et lesquelles ont été abandonnées au fil des ans ?	Transmise par écrit	
53	QUESTION 6) Pourquoi imposer aux citoyens une logique de renoncement aux espaces verts publics, qui se traduit par un parc qui rétrécit comme une peau de chagrin ? Pourquoi imposer la nécessité de mutualiser les espaces et institutions publics et restreindre les espaces verts au nom du bien commun au lieu de consentir à investir comme ville dans des espaces suffisamment grands, réservés et disponibles en tout temps pour les divers usages ?	Transmise par écrit	
54	QUESTION 7) Comment un terrain de 1,8 hectare est-il suffisant en superficie pour répondre à ces trois populations importantes qui ont 3 types de besoins, essentiels mais souvent opposés ou en compétition, sur le plan de l'utilisation de l'espace ? Besoins des 652 enfants du primaire pour une cour d'école fermée vs les besoins des citoyens et familles pour des espaces verts avec canopée favorisant le jeu et les activités libres et les besoins de citoyens adolescents et adultes pour des plateaux sportifs adaptés à leur âge ?	Transmise par écrit	
55	QUESTION 8) Pourquoi adopter une forme architecturale rectangulaire pour l'école primaire de quartier qui contribue à dresser un mur tout le long de l'avenue Lavoie-Roux ? Ce choix architectural enclave tout le futur parc P-3 par de nouvelles constructions sur Ducharme et Lavoie-Roux, cache la perspective visuelle du campus vers le parc, et minéralise encore davantage la place Alice- Girard.	Transmise par écrit	
56	Qui a fait ce choix ?	Transmise par écrit	
57	D'autres options architecturales ont-elles été étudiées ?	Transmise par écrit	

58	Quelles études récentes de circulation ont été effectuées ?	Transmise par écrit	Marc Dumont
59	Comment se chiffre l'augmentation de la circulation depuis l'ouverture des rues sur le quartier MIL ? Que prévoit-on avec l'ouverture des condos ?	Transmise par écrit	
60	Comment et par quels moyens concrets, la circulation de transit sur les avenues Outremont, Wiseman, Dollard, et l'ensemble des rues d'Outremont, sera-t-elle atténuée ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
61	Comment les déplacements pédestres seront-ils sécurisés ? Particulièrement avec l'ouverture d'une nouvelle école primaire ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
62	Quel tracé de piste cyclable sera conservé à terme ?	Transmise par écrit	
63	Comment concilier la sécurité des cyclistes avec l'accroissement de la circulation de transit sur Outremont, Wiseman et les rues avoisinantes ?	Transmise par écrit	
64	À quel rang se situe actuellement Outremont sur les 21 arrondissements de la Ville de Montréal, en termes de superficie consacrée aux : <ul style="list-style-type: none"> - espaces verts (parcs) - équipements récréosportifs intérieurs et extérieurs - jardins communautaires ? 	Transmise par écrit	
65	À quel rang se situera Outremont après l'aménagement complet des futurs condos, résidences et bâtiments institutionnels du nouveau quartier MIL ?	Transmise par écrit	
66	À part le nouveau parc de quartier P-3, d'autres espaces verts et récréosportifs sont-ils prévus ? Et une réserve foncière est-elle prévue ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
67	Dans les plans de développement du quartier MIL, à terme, où se situent les jardins communautaires du quartier et quelle superficie y sera consacrée ?	Transmise par écrit	

	<p>Bonjour,</p> <p>Voici quelques questions :</p>		
68	<p>Quel est le pourcentage des enfants habitant Outremont dans les écoles primaires Lajoie, Querbes, Guy-Drummond et St-Germain ?</p>	Transmise par écrit	Céline Forget
69	<p>Quel est le nombre d'employés prévus pour l'école projetée ?</p>	Transmise par écrit	
70	<p>Selon les normes établies pour une cour d'école, doit-elle être clôturée ? Sinon, comment sera-t-elle délimitée ?</p>	Transmise par écrit	
71	<p>Pourrait-on avoir les schémas d'aménagement du grand parc P-3 selon les premiers plans de l'arrondissement Outremont à la suite de la consultation des organismes et citoyens de l'arrondissement ? Ces plans datent d'environ 4 à 5 ans.</p>	Transmise par écrit	
72	<p>Où se fera l'entrée véhiculaire du centre d'Innovation de l'UdeM ?</p>	Transmise par écrit	
73	<p>Qu'en est-il de la requête déposée par l'école hassidique Belz à la cour supérieure revendiquant le terrain adjacent à sa cour d'école et appartenant à Outremont ? Cet espace devait servir d'accès au pavillon d'Innovation si ma mémoire est bonne.</p>	Transmise par écrit	
	<p>Je vous remercie à l'avance pour cette démarche de consultation.</p>		

74	Comment et quand allez-vous permettre aux habitants de Parc-Extension, piétons et cyclistes, un accès facile aux futures installations ?	Transmise par écrit	
75	Quand la réalisation du passage sur voies, autorisé en 2019 par le Tribunal Fédéral des Transports, au niveau de la rue de l'Épée sera fonctionnelle ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
76	Est-ce que les enfants de Parc-Extension pourrons aller à la nouvelle école ? Allez-vous rendre définitif le prêt provisoire des terrains voués actuellement à l'agriculture urbaine ? Je pense que dans le cadre des promesses du MIL faites à Parc-Extension, visant à une intégration réelle et inclusive, ce geste prouverait votre bienveillance et votre implication concrète.	Abordée à la séance de questions et réponses Abordée à la séance de questions et réponses	Béatrice Camel
77	Quand réalisation du passage sur voies, autorisé en 2019 par le Tribunal Fédéral des Transports, au niveau de la rue de l'Épée sera fonctionnel ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
78	Allez-vous rendre définitif le prêt provisoire des terrains voués actuellement à l'agriculture urbaine ? Je pense que dans le cadre des promesses du MIL faite à Parc-Extension, visant à une intégration réelle et inclusive, ce geste prouverait votre bienveillance et votre implication concrète.	Abordée à la séance de questions et réponses	
79	Est-ce que les enfants de Parc-Extension pourrons aller à la nouvelle école ?	Abordée à la séance de questions et réponses	Jean-Yvan Fradet
80	Je pense que dans le cadre des promesses du MIL faite à Parc-Extension, visant à une intégration réelle et inclusive, ce geste prouverait votre bienveillance et votre implication concrète. Allez-vous rendre définitif le prêt provisoire des terrains voués actuellement à l'agriculture urbaine ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
81	Est-ce que les enfants de Parc-Extension pourrons aller à la nouvelle école ?	Abordée à la séance de questions et réponses	Eco Schatzy
82	Quand réalisation du passage sur voies, autorisé en 2019 par le Tribunal Fédéral des Transports, au niveau de la rue de l'Épée sera fonctionnel ? Ou comment et quand allez-vous permettre aux habitants de Parc-Extension, piétons et cyclistes, un accès facile aux futures installations ?	Abordée à la séance de questions et réponses	

83	Will the new primary school be accessible for students of Parc Ex ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
84	The primary school will be under jurisdiction of CSSMB meaning children of Parc Ex who are not within the CSSMB will not be given admission unless by lottery ?	Transmise par écrit	
85	As this school is actually closer to many Parc-Ex students who live south of Jean Talon near Beaumont- it would be only fair to allow for half the propose new student body to be from Parc Ex. A 50/50 makeup of Outremont and Parc-Ex children would make it equitable. Parc-Ex children who are largely of low income families and new Canadian families also deserve to have access to quality school in new institutions as this one proposed. Unless the campus MIL project intends to discriminate against the families and children of Parc-Ex by building a brand new school in their backyard - a mere several hundred yards away - and not allow them to attend as their parents cannot afford to live in Outremont and be within the CSSMB jurisdiction. Will this school project be discriminatory to the families and children of Parc ex or not ?	Transmise par écrit	Nada Nicol
86	When will the level crossing at de l'Épée be constructed ? As per the 2019 ruling in favor of this crossing by the Tribunal Fédéral des Transports. This will be a necessary way for children of Parc-Ex to travel to their new primary school CSSMB. It will allow for safe travel from Parc-Ex to campus MIL for pedestrians and cyclists. Unless the MIL project intends to keep Outremont and Parc-Ex even more divided and separated - and be a become yet another symbol of discrimination against Parc-Ex residents.	Abordée à la séance de questions et réponses	Alex Nicol
87	Parc Extension est un des quartiers les plus denses, les plus pauvres et les plus exposés aux îlots de chaleur. C'est aussi un quartier qui souffre d'un enclavement physique (l'A40, l'Acadie et les voies ferrées), socio-économique et culturel. Quand honorerez-vous la promesse faite avec l'arrivée du campus MIL, et dans le cadre du PDUES, de favoriser l'accès de la population de Parc-Extension aux installations de l'université et aux espaces verts et divers parcs attenants en réalisant le passage à niveau prévu et autorisé à hauteur de La rue de l'Épée ?	Abordée à la séance de questions et réponses	Valérie Bloch

88	<p>Pouvez-vous nous fournir une comparaison entre les projections de la circulation qui avaient été faites au moment de la première proposition du campus Outremont soumise à la consultation publique, la réalité actuelle dans le quartier et les projections pour les 5-10 années futures. Je parle ici du quadrilatère Van-Horne-Thérèse Lavoie-Roux; Champagneur et Wiseman, en passant par la rue Outremont.</p>	Transmise par écrit	
89	<p>À l'époque de la première consultation publique par l'OCPM, on avait affirmé que la rue Outremont ne donnerait pas un accès direct au campus. Or, il en a été le contraire. Encore une fois, les demandes citoyennes n'ont pas été respectées et la rue Outremont est devenue une voie de circulation intense où défilent tous ceux et celles qui veulent éviter Van Horne. Quelles sont vos propositions pour diminuer la circulation sur Outremont, notamment avec la venue d'une nouvelle école primaire ?</p>	Transmise par écrit	Marie Saint-Arnaud
90	<p>Pourquoi ne pas rendre la rue Stuart également porte d'entrée au campus ? Ce qui permettrait aussi de partager l'espace vert en deux portions : un parc pour tous et une cour d'école.</p>	Transmise par écrit	
91	<p>On dit toujours que Outremont est favorisé en termes d'espace vert, mais les chiffres prouvent le contraire. La construction d'une école primaire va encore nous retirer les espaces verts prévus pour tous les citoyens. Comment prévoyez-vous que nous allons pouvoir rencontrer la moyenne optimale pour la ville en termes d'espaces verts ?</p>	Transmise par écrit	

	<p>PARC P-3_MISE EN CONTEXTE : Le plan d'aménagement initial du MIL prévoyait au secteur P-3 d'importants espaces verts additionnels dans ce coin à haute densité humaine. C'était notre garantie de qualité de vie pour l'avenir. Or, le projet soumis au sondage virtuel prévoit plutôt y placer, une école, des espaces de stationnement et une cour d'école dite « partagée ».</p>		
92	<p>PARC P-3_QUESTION 1) : Comment se fait-il que le projet prévoit installer tout cela justement là où il était prévu le développement d'espaces verts dans le plan d'aménagement ?</p>	Abordée à la séance de questions et réponses	
93	<p>PARC P-3_QUESTION 2) : Beaucoup de consultations ont été faites lors du projet du MIL, notamment sur l'importance prioritaire des espaces verts. Comment se fait-il qu'on puisse maintenant remettre en question cet aspect du projet initial avec un sondage virtuel ?</p>	Transmise par écrit	
94	<p>PARC P-3_QUESTION 3) : Outremont ne respecte pas les objectifs normatifs de la Ville en termes d'espaces verts par habitant. Comment peut-on soumettre ce projet pour évaluation à la population, alors qu'il va à l'encontre de cet objectif essentiel déjà discuté avec la population ?</p>	Transmise par écrit	Dominique Le Borgne
95	<p>PARC P-3_QUESTION 4) : Une école c'est important. Mais pourquoi il n'y a pas d'autres alternatives ? Tout se passe comme si l'on n'avait pas le choix : soit on dit oui, soit on est contre les enfants.</p>	Abordée à la séance de questions et réponses	
96	<p>PARC P-3_QUESTION 5) : Qui a fait ce choix d'aménagement ?</p>	Transmise par écrit	
97	<p>CIRCULATION DE TRANSIT_QUESTION 1) : Est-ce que l'arrondissement compte faire une étude d'impact pour évaluer l'augmentation du transit automobile et tenter de mieux contrôler le transit sur les rues résidentielles du quartier ?</p>	Transmise par écrit	
98	<p>MIL Montréal n'est pas juste un projet collé sur Outremont (où se trouve la majorité des accès). Il longe aussi tout Parc-Extension, malheureusement il y a peu d'accès de ce côté. Le MIL a fait des promesses d'inclusion aux citoyens de Parc-Ex, ces promesses doivent être tenues. Quand sera mis sur pied l'accès / passage sur voie (de l'Épée), passage autorisé en 2019 par le Tribunal Fédéral des transport ?</p>	Abordée à la séance de questions et réponses	Kim Bélanger

99	Comment et quand allez-vous permettre aux habitants de Parc-Extension, piétons et cyclistes, un accès facile aux futures installations ?	Transmise par écrit	Hortense Beaudoin
100	Quand la réalisation du passage sur voies, autorisé en 2019 par le Tribunal Fédéral des Transports, au niveau de la rue de l'Épée sera-t-il fonctionnel ?	Abordée à la séance de questions et réponses	
	La présente consultation de l'OCPM porte, entre autres, sur le retrait du secteur Atlantic (zone C-12) du Règlement 06-069. Cette zone serait alors soumise au Règlement d'urbanisme d'Outremont. Le secteur Atlantic est inclus pour le moment dans la zone du Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnau. La Ville de Montréal s'est engagée en 2013 à développer 225 logements sociaux dans la zone du PDUES.		
101	Est-ce que le retrait du secteur Atlantic du Règlement 06-069 aura une incidence sur son inclusion dans la zone PDUES ?	Transmise par écrit	André Trépanier
102	Si le retrait de ce secteur du Règlement 06-069 mène aussi à son retrait de la zone PDUES, est-ce que cela aura une incidence sur le développement de logements sociaux dans le secteur Atlantic ?	Transmise par écrit	

103	<p>Deux consultations de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) ont déjà eu lieu à propos des installations de l'Université de Montréal (UdeM) sur le site de l'ancienne gare de triage d'Outremont, soit une première en 2007 et une seconde en 2013. Les rapports produits par l'OCPM pour ces deux consultations mettent en lumière les nombreuses inquiétudes des résidents et résidentes de Parc-Extension, ainsi que des organismes communautaires locaux, à propos de l'impact des installations de l'UdeM sur la gentrification du quartier. Des questions ont été posées à l'Université, tant en 2007 qu'en 2013, à propos du développement de résidences étudiantes abordables, la réalisation de logements abordables et sociaux et le rôle citoyen que pourrait ou devrait avoir l'UdeM, dans un contexte où la présence de l'Université au sud de Parc-Extension a une incidence sur la hausse des loyers et des évictions dans le quartier, tel qu'indiqué dans le rapport « MIL façons de se faire évincer : l'Université de Montréal et la gentrification à Parc-Extension » paru en 2020. Presque quinze ans après la première consultation organisée par l'OCPM, aucune résidence étudiante n'a été développée sur le site et plusieurs organismes communautaires de Parc-Extension estiment que l'UdeM n'en fait pas assez pour limiter son impact résidentiel dans le quartier. Avec le développement du « Centre d'innovation en intelligence numérique » au croisement de la rue Durocher et de l'avenue Thérèse-Lavoie-Roux, qu'est-ce que l'Université de Montréal compte faire pour limiter son impact sur la gentrification de Parc-Extension ?</p>	Abordée à la séance de questions et réponses	Emanuel Guay
104	<p>Je suis personnellement préoccupé par l'importance qu'occupent les sports professionnels dans nos sociétés de consommation. Cette professionnalisation des sports de spectacle évoque pour moi le « panem et circences » de la Rome décadente, et s'accompagne de toutes sortes d'effets de standardisation (des règles du jeu, des surfaces et équipements requis) et d'émulation dictés par les besoins et orientations de l'industrie du divertissement. Ces orientations commerciales se répercutent ensuite sur les espaces que réclament les citoyens pour permettre à leurs enfants de pratiquer ces sports. En ce sens, quel est votre vision d'aménagement pour le parc P-3 ? Comment éviter une dérive consumériste et conformiste qui (1) s'éloigne de l'esprit ludique, libre et créatif qui devrait animer les jeux de l'enfance, et (2) exige de grandes surfaces dont l'usage très spécialisé devient assez incompatible avec le partage citoyen de l'espace libre et verdoyant que permettent autrement les parcs plus polyvalents et bucoliques ? L'espace libre et verdoyant étant compté en ville, il faut y penser à deux fois avant de le consacrer à des usages aussi spécialisés et conformistes.</p>	Transmise par écrit	Marc Harvey